

FICHE SECTORIELLE : IMPRIMERIE (Code NAF : 18)

1 - EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'IMPRIMERIE :

Chiffres clés du secteur

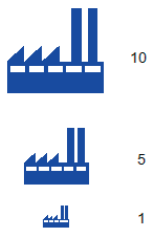
Source Acooss- Urssaf au 31 décembre 2016

- **226 établissements**
- **2 254 emplois salariés**, soit 1 % des emplois industriels de Bourgogne-Franche-Comté
- **Baisse de 37,5 % de l'emploi entre 2008 et 2016** (soit -1 351 emplois) (-32,4 % en France métropolitaine)
- **12^{ème} rang des régions** françaises avec 4 % des effectifs nationaux
- **1 % de la valeur ajoutée industrielle régionale ***

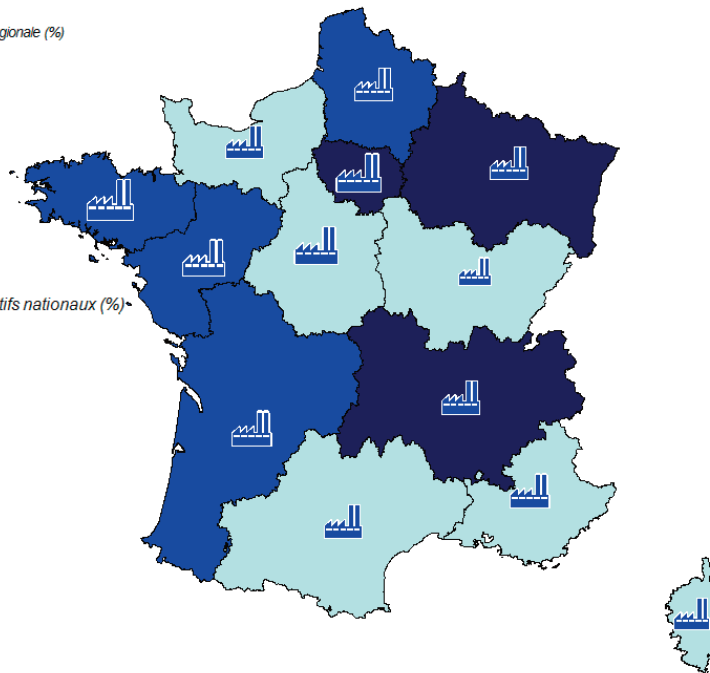
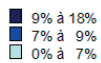
* Voir champ et source Paragraphe 3 «Effort d'investissement»

Imprimerie

Poids des effectifs dans l'industrie régionale (%)



Poids de la région dans les effectifs nationaux (%)

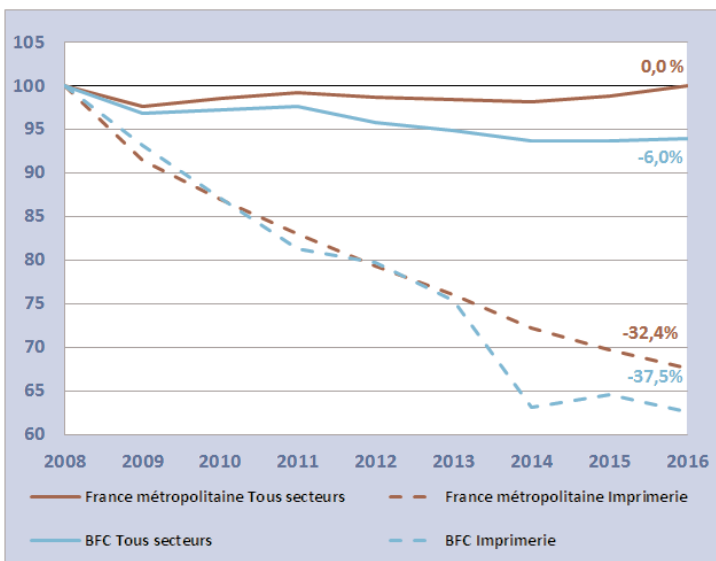


Source : Urssaf - Acooss données au 31/12/2016

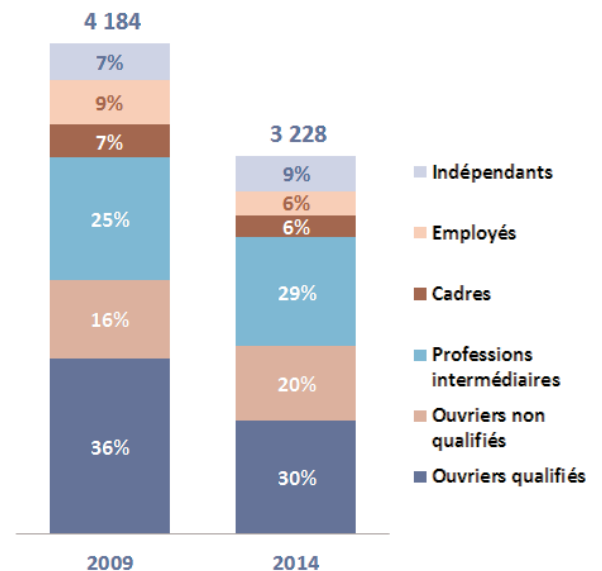
2 - TYPOLOGIE DE L'EMPLOI :

Evolution de l'emploi dans le secteur comparé à l'ensemble des secteurs présents en région (indice base 100 année 2008)

Evolution de l'emploi par catégorie socio-professionnelle

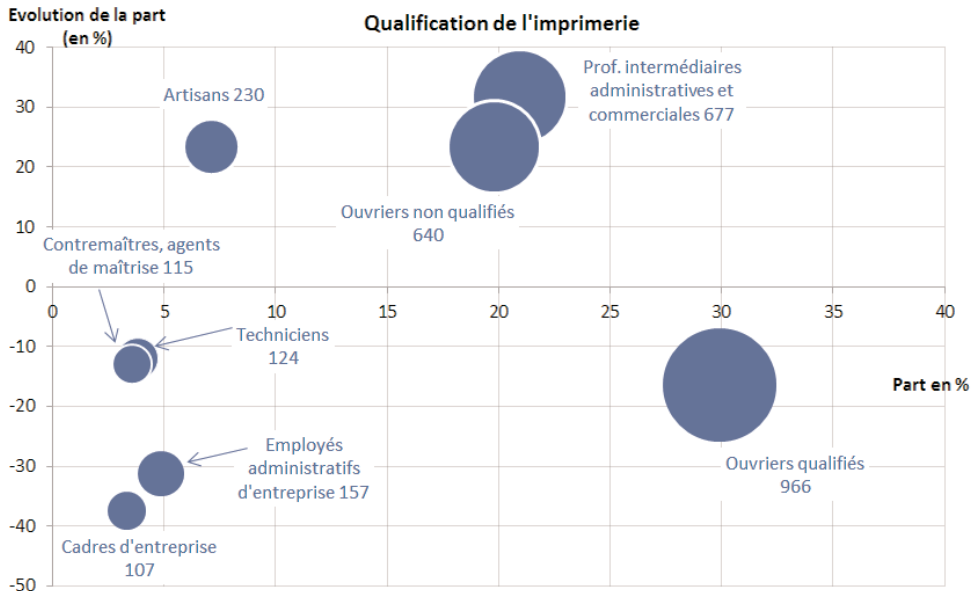


Source : Urssaf - Acooss données au 31/12

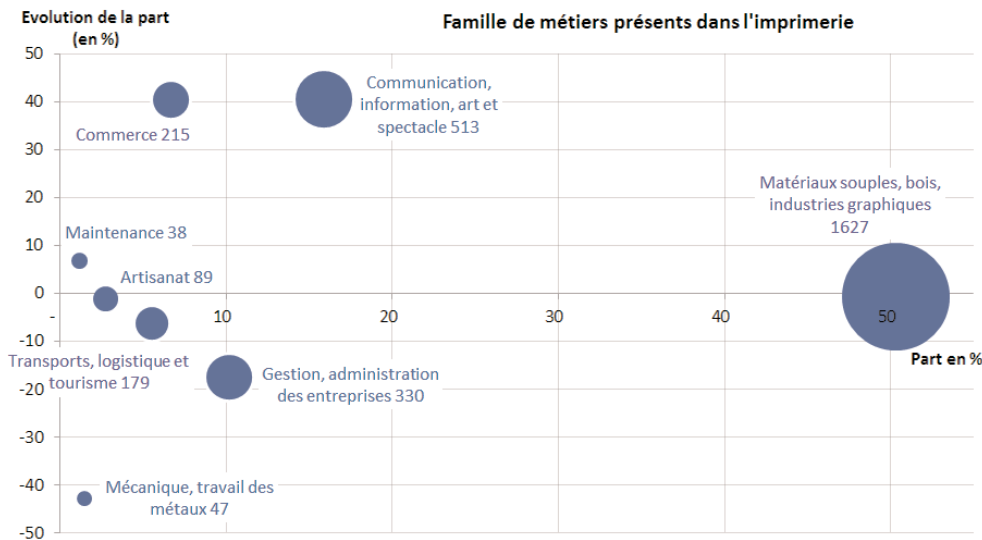


Source : Insee - Recensement de la population, emploi au lieu de travail
Champ : individus actifs ayant un emploi, âgés de 15 ans ou plus et travaillant en France

Principaux métiers* exercés dans le secteur



Source : Insee - Fichier détail RP 2014 (les 8 principaux métiers de l'imprimerie)
 Champ : individus actifs ayant un emploi, âgés de 15 ans ou plus et travaillant en France



Source : Insee - Fichier détail RP 2014 (les 8 principales familles de métiers de l'imprimerie)
 Champ : individus actifs ayant un emploi, âgés de 15 ans ou plus et travaillant en France

Note de lecture

L'évolution de l'emploi selon les métiers présents dans le secteur est mesurée à partir de la nomenclature de familles professionnelles.

D'après l'Insee le secteur de l'imprimerie représente près de 3 200 emplois en 2014 dont 93% sont regroupés dans les 8 familles professionnelles présentées dans le graphique ci-contre.

Au regard de la composition des métiers exercés dans ce secteur, on note que :

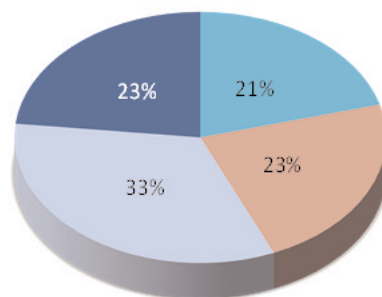
- l'emploi dans ce secteur a diminué de 960 postes entre les deux enquêtes Insee (2009-2014)

- l'ensemble des métiers est concerné exceptés ceux relatifs aux métiers du commerce et de la communication, information.

- la part de salariés dont le niveau de formation est celui d'un CAP-BEP est de 3 points supérieure à celle observée sur l'ensemble des métiers tous secteurs confondus.

- les métiers d'ouvriers non qualifiés représentent 20 % des emplois contre 16 % il y a cinq ans (cf. graphique page 1). A l'inverse, la part des ouvriers qualifiés est quant à elle passée de 36 % à 30 %.

Répartition des salariés par niveau de diplôme



- Aucun diplôme ou au mieux BEPC, brevet des collèges ou DNB
- Baccalauréat (général, technologique, professionnel)
- CAP, BEP
- Diplôme d'études supérieures

Source : Insee - Recensement de la population, emploi au lieu de travail
 Champ : individus actifs ayant un emploi, âgés de 15 ans ou plus et travaillant en France

3 - PRÉSENTATION DU SECTEUR :

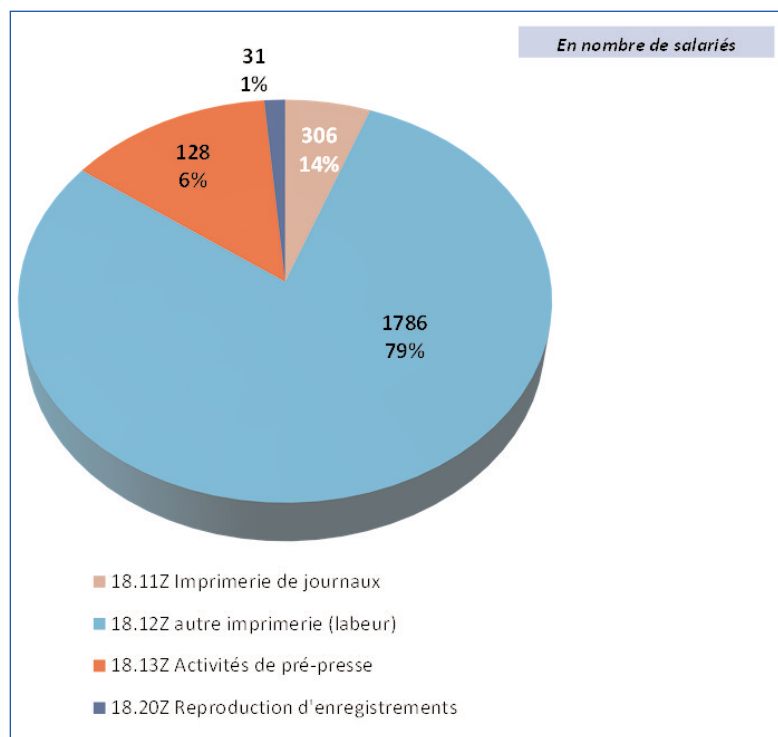
Effort d'investissement

Avec un **effort d'investissement de près de 15 millions d'euros** en 2014, la Bourgogne-Franche-Comté a capté **5% des investissements** réalisés par les industries du secteur en France.

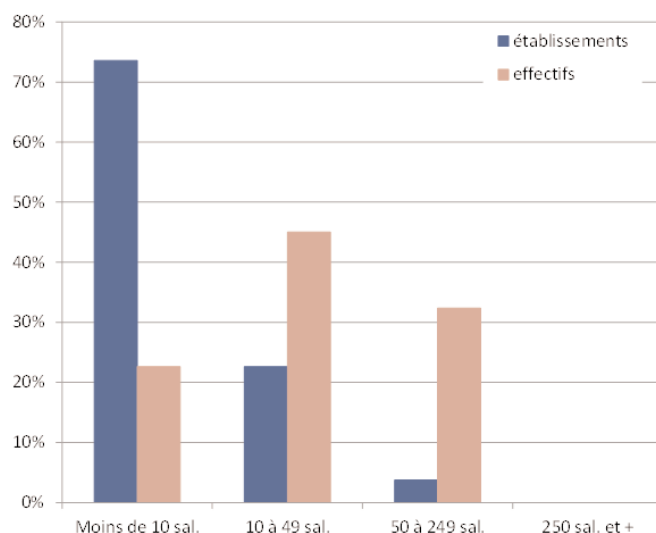
Source : Base Economique des Entreprises Régionales, DGE/SDP3E

Champ : ensemble des entreprises quasi mono-régionales, hors agriculture, défense et secteurs financiers. Les entreprises quasi mono-régionales sont celles qui emploient au moins 75% de leurs effectifs dans la région.

Répartition des effectifs selon les différentes branches du secteur



Répartition des établissements et des effectifs du secteur par taille d'établissements

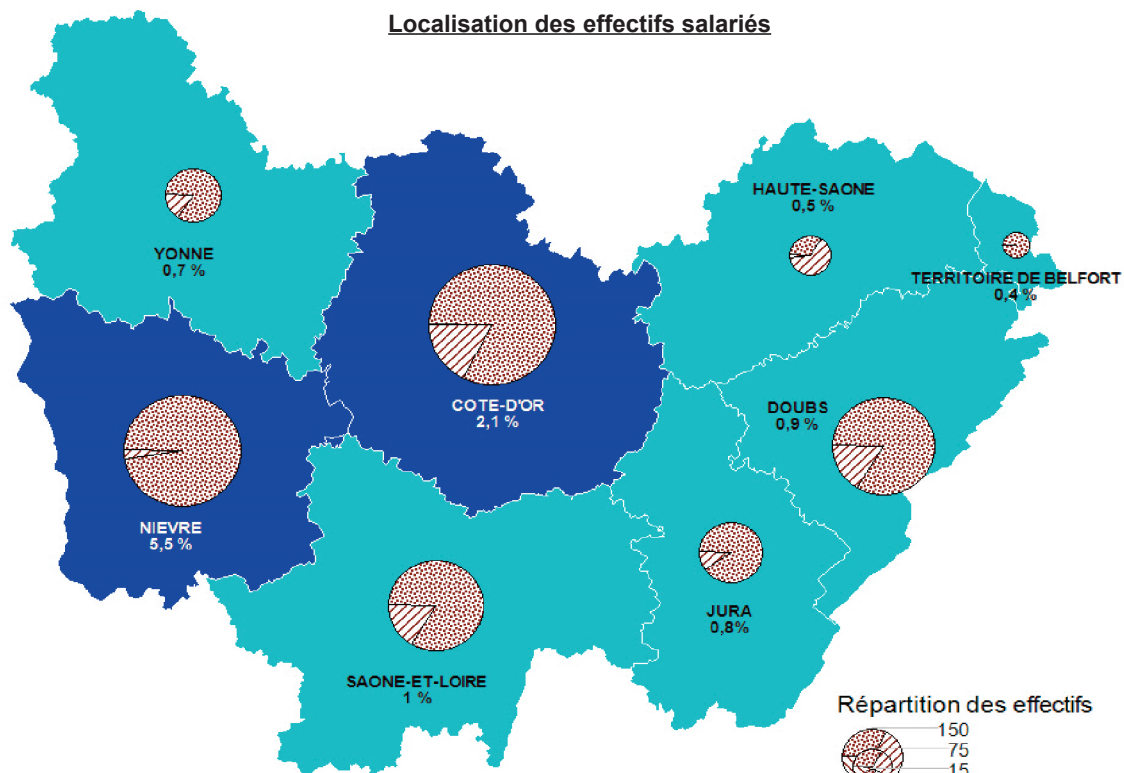


Source : Urssaf - Acooss données au 31/12/2016

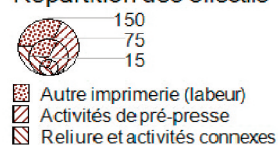
Champ : codes naf : 1812z, 1813z, 1814z

Source : Urssaf - Acooss données au 31/12/2016

Localisation des effectifs salariés

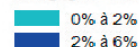


Répartition des effectifs



Poids des effectifs dans l'industrie départementale (%)

Bourgogne - Franche-Comté : 1,4%

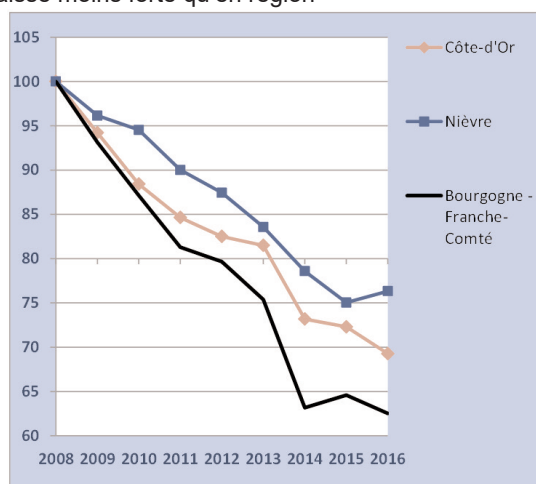


Source : Urssaf - Acooss données au 31/12/2016

Champ : codes naf : 1812z, 1813z, 1814z

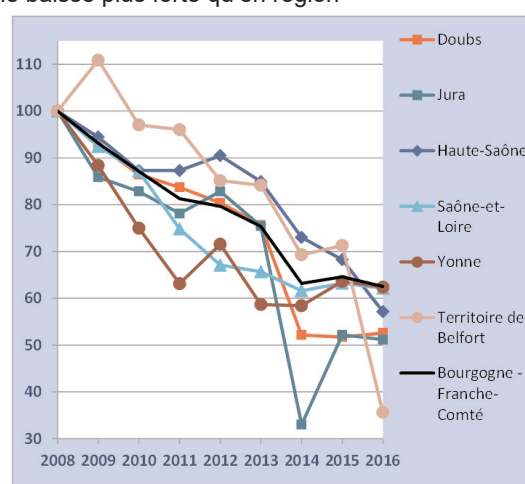
Répartition des effectifs par département

Une baisse moins forte qu'en région



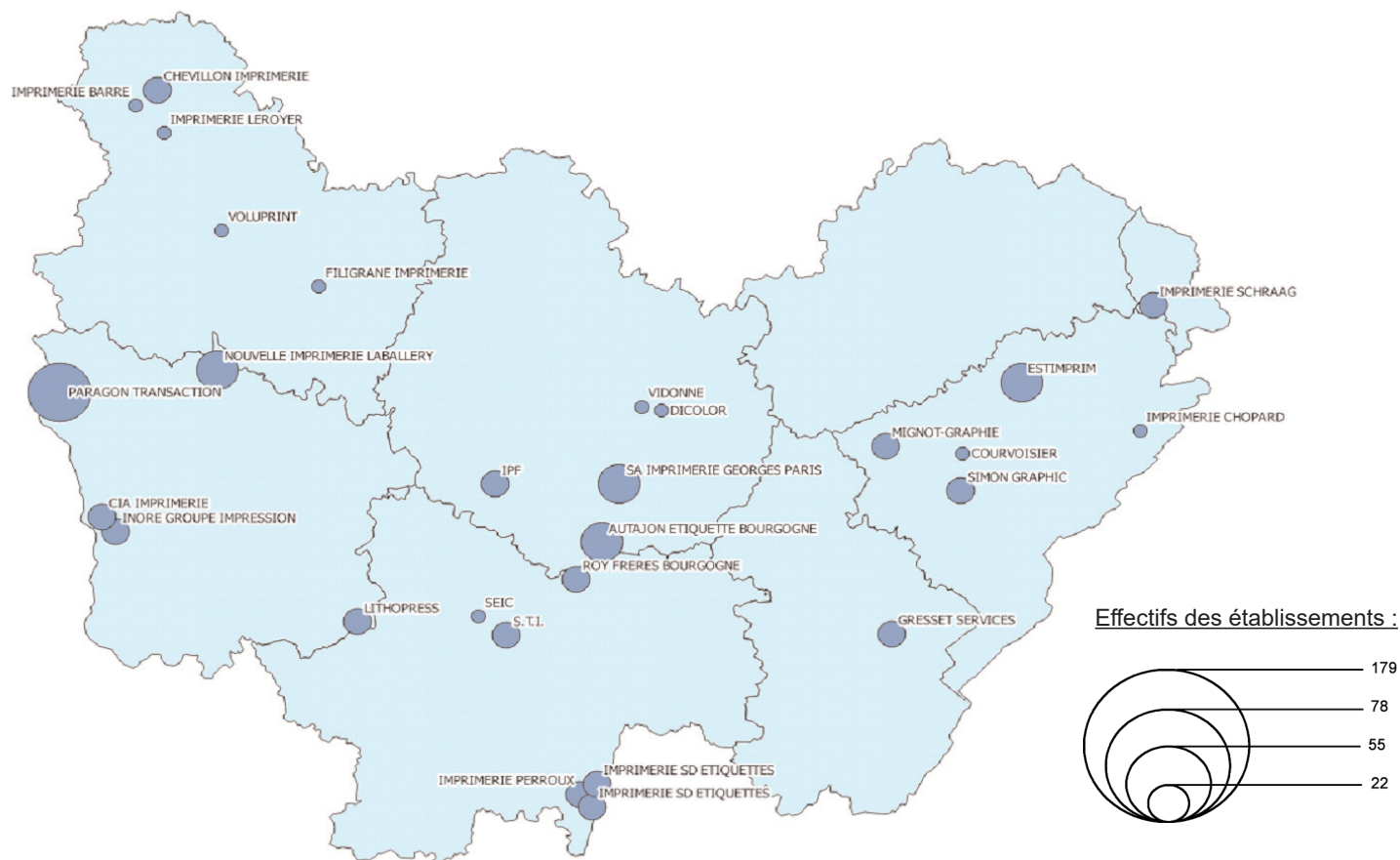
Source : Urssaf - Acooss données au 31/12

Une baisse plus forte qu'en région



Source : Urssaf - Acooss données au 31/12

Localisation des principaux établissements



Source : Insee - Sirene 2018 - SISMMO 2018

Méthodologie

Le champ du secteur privé Acooss-Urssaf couvre l'ensemble des cotisants du champ concurrentiel (« secteur privé » selon la définition de la DGAFP) affiliés au régime général, domiciliés en France, hors agriculture, sylviculture et pêche (secteur AZ, qui relève en grande partie de la Mutuelle Sociale Agricole), hors activités extra-territoriales (UZ) et hors salariés des particuliers employeurs, en France hors Mayotte.

Les effectifs salariés diffusés par l'Acooss et les Urssaf correspondent au « nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période » renseigné dans le **bordereau de cotisations (BRC)**, et la **Déclaration sociale nominative (DSN)** qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC.

Pour plus de détails sur la source, on pourra se référer aux publications Acooss Stat sur l'emploi et consulter [acooss.fr](http://www.acooss.fr) :

<http://www.acooss.fr/home/observatoire-economique/sources-et-methodologie/methodologie.html>

L'enquête Recensement de la population et l'exploitation du fichier détail "Activité professionnelle des individus" permettent sur le thème de l'emploi au lieu de travail un ensemble de variables sur les individus. Chaque enregistrement du fichier correspond à un individu localisé au lieu de travail décrit selon les caractéristiques de son emploi ainsi que ses principales caractéristiques sociodémographiques.

Dans ce document sont comptabilisés **tous les salariés quelles que soient les conditions d'emploi** (contrat d'apprentissage, placés par une agence d'intérim, emplois-jeunes, CES, contrats de qualification, stagiaires rémunérés en entreprise, autres emplois à durée limitée, CDD, contrat court, vacataire... , emplois sans limite de durée, CDI).